

Le SAINT -MARTINOIS



SAINT MARTIN
DES TILLEULS

BULLETIN MUNICIPAL | #53 | JUIN 2023

LA VIE DES COMMISSIONS

De la Culture à l'Environnement

ACTUALITÉS ESTIVALES

Événements des Associations

FOCUS

L'Étang du Bocage



Mot de la Commission



Comme annoncé à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population le 13 janvier dernier, en complément du bulletin de janvier, désormais la commission communication culture vous propose un magazine intermédiaire de mi-année.

Ce nouveau numéro semestriel restitue le bilan des actions menées sur la commune depuis janvier et vous présente les projets et événements associatifs et communaux à venir.

Pour marquer ce changement, cette nouvelle version évoluée (nouveau nom : Le Saint-Martinois, format magazine, nouvelle identité graphique).

Vous retrouverez ce bulletin d'information en ligne sur le site internet : www.st-martin-des-tilleuls.fr/bulletin-municipal/

En espérant que cette nouvelle formule vous convienne,

Bonne lecture à tous et bel été.



Katia GUINAUDEAU,

Adjointe en charge de la Commission Communication Culture

SOMMAIRE

Commission Communication Culture	1
Comité Social	2
Commission Scolaire Enfance Jeunesse	3
Commission Environnement et Développement Durable	3
Commission Sports Loisirs et Tourisme	4
Commission Restaurant Scolaire	4
Informations communales	5
Vie des associations Saint-Martinoises	6
Bibliothèque BiblioTilleuls	7
Focus sur l'étang du Bocage	8
Agenda des événements	9



Directeur de la publication : **Alain LANDREAU**, Maire
 Responsable de la Commission Communication Culture : **Katia GUINAUDEAU**
 Membres de la commission : **Delphine CHAPDELAINÉ, Florence CORMERAIS, Michel PESLERBE, Grégory RAMBAUD**
 Imprimé à 500 exemplaires - Impression : ICI

Évènements de l'été



La commission communication culture a à cœur de participer au dynamisme de Saint-Martin-des-Tilleuls et de proposer des temps forts festifs et des moments de partages, gratuits et ouverts à tous.

Pour la première édition de la **fête de la musique**, nous vous convions le vendredi 16 juin 2023 à partir de 18h30 dans le centre-bourg (jardin de la Cure et abords de la Mairie). Buvette sur place.

Nous espérons que les musiciens et le public seront au rendez-vous pour une fête placée sous le signe de la convivialité.

Dans le cadre de la saison culturelle estivale portée par la Communauté de Communes du Pays de Mortagne, la commune accueillera le lundi 10 juillet à 20h30 le **Théâtre Régional des Pays de la Loire** (TRPL), dans sa tournée des villages, pour la représentation



de la pièce « **L'Orchestre** » de **Jean Anouilh**.

Pratique : Jardin de la Cure - spectacle gratuit et ouvert à tous - durée : 1h15

Exposition les Saint-Martinois ont du talent



En partenariat avec la bibliothèque, la commission communication culture vous donne rendez-vous du 9 octobre au 9 décembre 2023 à la **Maison Communale** pour découvrir l'expo photo **Les Saint-Martinois ont du Talent**

Si vous aimez la photographie et que le thème du **concours 2023** vous inspire « Le Bonheur de vivre à Saint-Martin », profitez de l'été pour prendre la photo qui le traduira.

Pratique : bulletin de participation et règlement disponibles à l'accueil de la Mairie et téléchargeables sur le site de la mairie : www.st-martin-des-tilleuls.fr

Nouveauté

Le week-end des 16 et 17 décembre, la commission portera et coordonnera « **Saint-Martin fête Noël** » en partenariat avec les forces vives de la commune qui souhaitent proposer une animation autour de Noël.

La page Facebook, le site internet et les panneaux d'affichage vous informent toute l'année des actualités de la commune.

Continuez à nous suivre !

[f Stmartindestilleuls](https://www.facebook.com/stmartindestilleuls)

www.st-martin-des-tilleuls.fr

Inscription jusqu'au 28 septembre 2023.

Soyez les bienvenus au vernissage de l'exposition : samedi 14 octobre 2023 à 11h00.

Le Repas des Aînés

Le dimanche 26 février 2023, le repas des aînés concocté par le traiteur Arc Duval et servi par les membres du Comité Social et les conseillers municipaux a réuni près de 90 invités.

Ce temps de pause chaleureux et festif a été, comme chaque année, rythmé par des chansons et histoires, animé par les convives eux-mêmes.



Nouveauté : à noter qu'à compter de 2024, l'âge requis pour les nouveaux aînés invités Saint-Martinois passera de 70 ans à **72 ans**.

Le Goûter de Printemps

La première édition du goûter de printemps s'est déroulée le mercredi 10 mai après-midi à la Salle des Jardins.



Les aînés présents ont pu apprécier cette rencontre intergénérationnelle, conviviale, autour de jeux et de partage en présence d'une dizaine d'enfants.

Il a aussi été rappelé que le **Transport solidaire**, primordial pour la mobilité des aînés, est maintenu en période estivale grâce au réseau des chauffeurs bénévoles que nous remercions.

Pratique : pour tout besoin de déplacement occasionnel ou régulier, les personnes inscrites auprès de la mairie sont invitées à contacter les référents le lundi ou mercredi de 9h à 11h.

Contact permanences :

06 70 81 94 23

Plan Canicule

Le dispositif du plan canicule sera déployé sur la commune du 1^{er} juin au 15 septembre 2023 (16 semaines). L'objectif est de sensibiliser les aînés à s'inscrire auprès de la mairie pour être, si besoin, visités ou contactés par téléphone par les membres du Comité Social qui se relaient pour conseiller, accompagner et protéger les personnes les plus vulnérables en cas de forte chaleur.



Vie du CME (Conseil Municipal des Enfants)

Cette année 2022-2023, les enfants du CME ont découvert avec enthousiasme :

- la caserne des pompiers de CHANVERRIE (le 10 décembre 2022),
 - les locaux de l'association "l'Outil en main" à CHANVERRIE (le 8 février 2023).
- Certains d'entre eux ont participé à la Commémoration du 8 mai avec les anciens combattants.

respect de l'environnement et les encourageons en ce sens.

Dispositif argent de poche

Modalités d'inscription sur le site internet et à l'accueil de la Mairie.

Dates 2^e semestre 2023 :

- le mardi 29 août de 9h00 à 12h00,
- le mardi 24 et le jeudi 26 octobre de 9h00 à 12h00.

BAFA

Pour pouvoir prétendre à l'aide de la municipalité (200 €), lorsque l'examen est en poche, déposer dans les 6 mois suivant l'obtention, l'attestation de réussite et le justificatif de paiement.

Renseignements auprès de la CAF et de la région Pays de Loire pour des aides supplémentaires.

(Attention à la suite du décret gouvernemental du 14/10/2022 l'âge requis pour le BAFA est abaissé à 16 ans au lieu de 17 ans, l'âge maximum est maintenu à 25 ans.)

Réflexions d'enfants Saint-Martinois

« Stop ! Arrêtez de jeter des déchets dans la mare aux canards ou à l'étang ! »

« Mettre une amende de 50 euros ! Pour les crottes de chiens »

« Ras le bol des mégots de cigarettes »

Comme désormais chaque année, le bureau du CME sera renouvelé pour moitié d'ici quelques semaines. Les élèves ont préparé leurs professions de foi comme pour toute élection.

Nous remercions les élèves qui laissent leur place et leur souhaitons une belle rentrée au collège.

Saluons les enfants pour leur investissement civique, leur implication dans la vie de notre commune et les idées émises même si toutes ne peuvent pas être réalisées.

Et pour conclure, contrairement à bon nombre d'adultes, ils sont très sensibles à tout ce qui touche au



Installation des jeux de plein air

NOUVEAUTÉ : Jeux d'extérieur près de la Périscolaire.

Les jeux de plein air sont fraîchement installés.

Ce vœu émis par les enfants du CME depuis deux ans est devenu réalité. Vœu légitime car notre commune était la seule du territoire n'offrant pas ces équipements.

Idéalement situés, ils feront le bonheur des petits (sous la responsabilité des parents).

Merci de respecter ces jeux et la limite d'âge autorisée.



Boulodrome

Il a été décidé de réhabiliter l'ancien boulodrome (près de l'étang du Bocage), et permettre ainsi aux adeptes de la pétanque de s'adonner à leur passion.

Le cadre est idyllique et les divers accès ont été améliorés pour le confort de tous (parking et allées).

Nous vous souhaitons de belles parties.

Merci de respecter cette installation pour le bien vivre de tous.

PRÉCISION : Le terrain situé derrière la salle des Jardins est interdit à la pétanque et réservé aux adhérents du club bouliste.

“ Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ”
Antoine de Saint Exupéry



Présentation du Forum des Associations

La 2^e édition du Forum des Associations est lancée.

Vous pourrez y trouver les associations sportives et culturelles présentes sur Saint-Martin-des-Tilleuls et également la présence de la Protection Civile (démonstrations), la Communauté de Communes en partenariat avec l'association La Sportive Vendée et son stand Réemploi des articles de sport (collecte d'articles de sports et de loisirs en bon état d'utilisation : ballons, tenues de sports, raquettes, vélos...).

Une vente éphémère aura lieu en septembre 2023 sur le territoire du Pays de Mortagne.



Profitez de votre visite au forum des associations pour déposer vos articles et ainsi leur offrir une seconde vie. Votre don permettra une pratique sportive durable et accessible à tous.

Vous pouvez venir tester les sports, procéder au renouvellement de licences ou encore réserver vos places pour la Saint MarTintamarre.



Présentation du projet de la cantine

À la suite de différents échanges et études concernant le projet du nouveau restaurant scolaire, le Conseil Municipal a approuvé le choix de la réhabilitation de la salle des Jardins lors du conseil du 17 novembre 2022 avec comme maître d'ouvrage Vendée Expansion (D-2022-53 et 54).

Dans l'optique de la mutualisation de nos bâtiments communaux (à l'image de la Maison Communale), ce choix répond à une logique économique et écologique (le bâtiment actuel étant très énergivore). La salle des Jardins accueillera un restaurant scolaire réhabilité.

Un planning des travaux étalé de septembre 2024 à juillet 2025 (refonte totale du bâtiment y compris le foyer des jeunes) nous oblige à condamner la salle municipale et louer des modulaires pour accueillir les enfants le temps du repas.



Accueil Mairie

Du mardi au vendredi et les samedis des semaines paires de 9h00 à 12h15.
Ouvert tout l'été sauf les samedis.

Nouvelle secrétaire de Mairie

Depuis le départ de Delphine DESNEUX vers une autre commune, c'est Cécile BRINGUÉ qui est au poste de Secrétaire Générale. Celle-ci est en étroite collaboration avec M. le Maire et ses adjoints. Elle les assiste et les conseille dans différents domaines. Elle a la charge de la préparation du budget, de l'instruction des dossiers de commandes publiques, de la gestion des équipements municipaux, de la préparation du Conseil Municipal et de l'élaboration des comptes-rendus.

Nous lui souhaitons une bonne adaptation au sein de notre commune.



Lotissement des Jardins

Cette « dent creuse » située aux environs de la salle des Jardins va être comblée par un lotissement de 4 lots pour une commercialisation fin d'année 2023.

Le projet environnemental de ce mandat s'appliquera dans ce nouveau lotissement notamment en termes d'orientation de transition écologique et de la GIEP (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) qui permet à chaque lot de gérer l'infiltration des eaux pluviales

sur sa parcelle.

La viabilisation débutera au deuxième semestre 2023.

La municipalité travaille en collaboration avec le cabinet Jeanneau-Rigaudeau-Seydoux.



Sacs jaunes

→ Permanences Retrait des sacs jaunes
→ Complexe de la Botterie

La Municipalité vous invite à retirer vos sacs jaunes, lors des permanences* du :

- Samedi 10 juin 2023,
- Samedi 7 octobre 2023

De 9h à 12h dans le hall du Complexe de la Botterie.

*En dehors des ces permanences, vous pouvez vous procurer les sacs auprès de la Communauté de Commune (Pôle du Landreau) sur leurs heures d'ouverture ou lors de leurs permanences sur les différentes communes du Pays de Mortagne.





L'antenne du Pays de Mortagne, c'est une grande famille de bénévoles !

Elle compte à ce jour 38 bénévoles. Une antenne qui se distingue par sa diversité où jeunes et moins jeunes se côtoient et en font sa richesse. Chacun y trouve sa place, l'équipe de choc des retraités anime avec brio les ateliers GQS au sein des écoles primaires. En effet, ils ont formé tous les CM2 des 18 écoles du territoire. Certains d'entre eux font aussi auprès des autres bénévoles, les divers postes tels que les trails, les concerts de Poupet, Bouge ton Bocage, les marchés de Noël etc....

Nous mettons aussi un point d'honneur à la montée en compétence de nos bénévoles en leur proposant les formations adaptées pour celles et ceux qui le souhaitent, comme Chef de Poste, PSE2 et formateur.

NOUS RECRUTONS TOUTE L'ANNÉE

Les personnes qui désirent faire du secourisme seront les bienvenues.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

→ Protection Civile de Vendée Antenne du Pays de Mortagne :

mortagnesursevre@protection-civile-vendee.org

06 67 21 8 85

→ ou à Saint-Martin-des-Tilleuls, Antoine Auvinet :

auvinetantoine@orange.fr

06 79 92 29 18



Actus ou événements à partager

LE CLUB LE BON TEMPS

Bien sûr, pendant tout l'été le club "Le Bon Temps" continue les rendez-vous du jeudi après-midi. Notre objectif est d'offrir toute l'année à ceux qui le désirent un temps de rencontre et de détente.

Le principal étant de passer du "BON TEMPS".



En nouveauté, nous avons récemment ouvert la possibilité de jouer au Tarot ce qui permet - avec la Belote, le Rami, le Skypbo, le Tactic, le Scrabble - d'avoir un plus large éventail d'activités.

Pour ce qui est du second trimestre, nous aurons à l'automne le concours de Belote habituel, mais à ce jour la date n'est pas encore arrêtée. Restez attentifs.

L'ÉCHO DES TILLEULS

Nous venons de créer un groupe Facebook intitulé Saint Martin d'autrefois qui a pour but de mettre à disposition et de partager tout document lié à l'histoire et au patrimoine de Saint-Martin-des-Tilleuls. Nous y rencontrons un certain succès.

Nous vous encourageons tous à suivre ce groupe et y poster de vieilles photos ou vieux documents. Certaines contributions méritent vraiment d'être partagées.

Nos événements à venir :

→ Samedi 10 juin de 9h30 à 12h30 : Stand au Forum des Associations,

→ Vendredi 15 septembre à 18h00 : dans le cadre des Journées du Patrimoine - visite du Château de La Rainerie.

LES BOUCHONS DE L'AVENIR



« Notre association, les Bouchons de l'avenir, précise Marie-Jeanne Chalet, Présidente, regroupe 260 bénévoles sur le département de la Vendée et a pour objet de collecter les bouchons et couvercles de plastiques. Le produit de la vente permet de mener à bien des activités visant à favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap.

En 2022, nous avons alloué, en Vendée, 19 220 € de dons à 23 personnes bénéficiaires. Nous aidons aussi bien des enfants que des personnes âgées de 98 ans pour l'acquisition d'un appareil audio lui permettant de lire oralement des livres. »

Site de l'association :

lesbouchonsdelavenir.fr

Contacts sur Saint-Martin-des-Tilleuls :

Luc Soullard, membre de l'association :

06 95 41 79 71

Michel Auvinet : bénévole



SMSA VOLLEY-BALL

Les informations à noter pour l'été 2023 :

→ Vendredi 30 juin à 20h00 : Assemblée générale + signature des licences,

→ Samedi 8 juillet de 10h00 à 12h00 : Permanence signature des licences.

Petit mot pour 3 joueuses qui viennent de prendre leur retraite de volleyeuse :

- M^{me} BELLANGER Aurélie,
- M^{me} BLANCHARD Adeline (née SORIN),
- M^{me} PEUCHOT Florence.



Le club en profite pour les remercier infiniment pour toutes leurs années au sein du club, de leur implication et leur dévouement. Elles ont créé une belle pierre à l'édifice, qui nous l'espérons n'a pas fini de grandir.

LES ÉNERGIES DU SOUFFLE

Le mardi 13 juin 2023 à 20h00 à la Maison Communale de Saint-Martin-des-Tilleuls vous est proposé un cours d'initiation au Yoga (cours découverte).

Renseignements :

07 82 35 29 30

Cours dispensés par un professeur diplômé.

LA BOULE SAINT-MARTINOISE

La nouveauté pour le club de Bouliste est notre logo que nous vous présentons à travers ce bulletin.



Biblio'Tilleuls

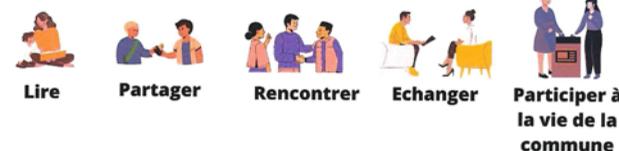
Depuis février 2023, la bibliothèque propose un moment de convivialité autour des jeux de société pour tous les Saint-Martinois le premier mercredi du mois. Le succès est au rendez-vous !

En octobre et novembre prochain, en parallèle de l'exposition organisée par la Commission Communication Culture, Biblio'tilleuls présentera une exposition de livres tout public ayant pour thème « la photographie ».



Appel aux bénévoles

Vous aimez



Vous avez envie de vous investir au sein de la bibliothèque de Saint-Martin ?



soyez les bienvenus !



Faites vous connaître auprès des bénévoles pour rejoindre l'équipe



pendant les permanences du lundi et du mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes proposera pour cette deuxième partie de l'année, plusieurs événements dont la désormais célèbre fête Saint MarTintamarre le samedi 1^{er} juillet 2023. Cette année sera l'occasion pour le Nord de prendre sa revanche face au Sud au travers d'activités sportives ou ludiques et pour chacun de profiter de plusieurs concerts sur la place Jeanne d'Arc.

Nous vous convions également à participer au Téléthon le weekend du 9 au 10 décembre.

Enfin, nous proposerons de visiter, accompagnés du Père-Noël, les nouveaux nés Saint-Martinois le samedi 16 décembre pour leur offrir un petit cadeau de bienvenue.

Comme toujours, le Comité des fêtes recrute et sera ravi d'accueillir de nouveaux membres pour venir renforcer les 19 personnes qui le compose aujourd'hui.

Contact lors de nos événements ou :

02 51 57 61 3



L'Étang

Dans notre commune, nous avons la chance de disposer d'un lieu convivial et apaisant. L'étang du bocage, décor idéal de nos balades en famille ou entre amis. Les canards qui y ont élu domicile apprécieront à coup sûr votre visite. Ils berceront vos moments « zen » à l'ombre du saule pleureur.

Nos animaux de compagnie sont les bienvenus à condition qu'ils soient tenus en laisse.

Un circuit de randonnée (Le chemin de Pétrolia) parcourt la commune et longe l'étang. Son tracé est disponible sur l'application Cirkwi, sur le site internet de Saint-Martin-des-Tilleuls ainsi que sur celui de la Communauté de Communes du Pays de Mortagne.

À l'étang, vous pouvez y organiser des pique-niques et même des barbecues. Il y en a un sur place en libre-service ainsi que des tables ombragées. Vous devrez juste prévoir votre grille ainsi



que le charbon de bois. Dans le respect de chacun, après votre passage, il devra être laissé propre (nettoyage et évacuation des cendres). En période de canicule et en cas d'arrêt préfectoral stipulant l'interdiction des barbecues, son utilisation n'est pas autorisée.

Et pourquoi pas une partie de pétanque, le terrain fraîchement rénové vous attend.

Pour les apprentis entomologistes, un « hôtel à insectes » a également été installé près de l'étang.

Et la pêche ? Évidemment ! Celle-ci est toutefois réglementée. Vous devez bien sûr être titulaire d'une carte de pêche ou d'un ticket journalier. Ce dernier est à se procurer auprès du Comité des fêtes, à la boulangerie ou au café le Code Bar. Cette année, la pêche est ouverte du 1er avril au 19 novembre. Le règlement complet est affiché aux abords de l'étang et est disponible sur le site internet de la mairie. Un réapprovisionnement est effectué tous les ans (tanches, sandres et gardons).



L'étang est accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).



Le Comité des fêtes organise chaque année un concours de pêche à la truite réservé aux Saint-Martinois, moment apprécié de tous, adultes et enfants.

La nature est fragile. Gardons ce lieu propre pour en profiter pleinement.

Bonne (re)découverte !

Agenda des évènements

JUIN

Samedi 10 Forum des Associations
Complexe de la Botterie de 9h30 à 12h30

Samedi 10 Les 10 ans de la GSM Football
Complexe de la Botterie

Samedi 10 Permanence retrait sacs jaunes
Hall Complexe de la Botterie de 9h00 à 12h00

Vendredi 16 Fête de la Musique
Jardin de la Cure et environs à partir de 18h30

Dimanche 18 Kermesse de l'École Saint Louis (APEL-OGEC)
Salle de la Botterie avec défilé à partir de 10h30 devant l'école

JUILLET

Samedi 1^{er} Fête annuelle de Saint Mar'Tintamarre
7^e édition

Lundi 10 « L'Orchestre » de Jean Anouilh
Théâtre Régional des Pays de Loire - Jardin de la Cure - à 20h30 - Gratuit

SEPTEMBRE

Vendredi 15 Journée Européenne du Patrimoine
Visite commentée du château de la Rainerie

OCTOBRE

Samedi 7 Permanence retrait sacs jaunes
Hall Complexe de la Botterie de 9h00 à 12h00

Samedi 14 Vernissage de l'exposition « Les Saint-Martinois ont du talent »
Maison Communale à 11h00

DÉCEMBRE

Samedi 9 et dimanche 10 Téléthon 2023

Samedi 16 Tournée du Père-Noël
pour honorer les naissances de l'année 2023

Samedi 16 et dimanche 17 « Saint-Martin fête Noël »
animations autour de Noël

Du lundi 9 octobre au samedi 9 décembre Exposition Photo « Les Saint-Martinois ont du talent »
Maison Communale



**Mairie
Saint-Martin-des-Tilleuls**

Accueil

Du mardi au vendredi
et les samedis des semaines
paires de 9h00 à 12h15.
Ouvert tout l'été sauf les samedis.

1 rue des Glycines
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls
02 51 65 61 27
mairie@st-martin-des-tilleuls.fr
www.st-martin-des-tilleuls.fr

